



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RASSEMBLEMENT NON AUTORISÉ EN COURS A LENS POINT DE SITUATION N°2

Arras, le 25 février 2023

Le déploiement rapide des forces de police autour du site de Lens sur lequel se tient actuellement une rave-party a permis de limiter fortement le nombre de personnes présentes dans cette ancienne usine, qui présente de par l'état des bâtiments abandonnés comme de par son environnement immédiat (autoroute A21, cours d'eau...) des risques importants pour la sécurité de ces personnes.

A noter :

- qu'aucun incident grave n'est intervenu entre les forces de police et les personnes désirant accéder au site.
- que 3 personnes ont dû être prises en charge par le SDIS dès leur arrivée compte tenu de leur état de fatigue.

Une enquête confiée par le parquet de Béthune aux services de police de Lens est en cours afin de rechercher les auteurs des infractions susceptibles d'être relevées du fait de l'organisation d'une telle manifestation ou de son déroulement, notamment les délits de mise en danger d'autrui, d'infractions à la législation sur les stupéfiants ou de dégradations en réunion.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecals](https://www.facebook.com/prefetpasdecals)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)